

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 877

Artikel: Ne m'oubliez pas!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Exemple concret: un frigo trop gourmand

■ (pl) Quand J.-J. Martin, directeur de la Société romande d'électricité (SRE) et actuel président de l'Union des centrales suisses d'électricité, réclame, avec tous ses collègues, la construction de nouvelles centrales nucléaires, il cherche à nous faire croire qu'il n'est pas possible d'économiser le précieux courant. Il devrait emprunter à son collègue Desmeules, ancien patron de la Compagnie vaudoise d'électricité (CVE) un simple petit appareil qui permet de prouver immédiatement le contraire.

La consommation d'électricité n'est pas nécessairement liée à la puissance des appareils. Gros dévotés de courant, les machines à produire le froid ont des puissances de l'ordre de 100 à 250 W, ce qui est relativement faible. De plus, la consommation peut augmenter considérablement à la suite d'incidents techniques en apparence mineurs. Encore faut-il s'en rendre compte: pour ce faire, je dispose du compteur portatif qu'utilise la CVE, mis à disposition par l'Association pour le développement des énergies renouvelables.

Notre frigo avec compartiment

PARTIS POLITIQUES

L'argent du beurre

■ (réd) Le rapport annuel de Migros-Berne, diffusé ce printemps sous forme de cassette, contient des explications sybillines sur l'utilisation du pourcent culturel. "Tous les partis politiques nous ont demandé de l'argent, et nous en avons donné", dit en substance le message. Il semble donc que les Indépendants et les Évangélistes n'ont pas été les seuls à bénéficier des largesses de la Migros. Au secrétariat du PS, on affirme que le parti cantonal n'a rien touché, mais qu'il est possible que les sections locales ...

congélation, de construction solide et de fonctionnement irréprochable, consommait en moyenne 2,2 kWh par jour, soit environ 800 kWh par an, ce qui représente près du tiers du courant que nous vend la SRE.

Pour la même capacité et sans casier de congélation, la maison Electrolux proposait un modèle nettement moins gourmand. Surprise, le compteur révéla une consommation de 1,6 à 1,7 kWh par jour au lieu des 0,6 annoncés. Pourquoi? Simplement parce que la petite lampe de 15 W qui ne doit fonctionner que lorsqu'on ouvre la porte restait allumée en permanence. Et ceci à cause d'un bras de levier trop court, très vraisemblablement cassé pendant le transport. Cet incident m'a permis d'apprendre qu'une lampe de frigo doit s'éteindre nettement avant que la porte ne soit complètement fermée et qu'il ne suffit pas de contrôler que l'interrupteur fonctionne. Ce "détail" est beaucoup plus important qu'il n'y paraît: l'ampoule fournit 15 W de chaleur dans le frigo, que la pompe à chaleur doit retirer moyennant une surconsommation de 25 W. En additionnant les deux, on arrive à 1 kWh par jour, soit 365 kWh par an. Si le kWh est vendu par exemple à 20 centimes, cela veut dire qu'une malheureuse petite lampe coûte près de 70 francs par année.

Aujourd'hui, le frigo consomme 0,6 kWh par jour. En améliorant un peu l'isolation nous pouvons même descendre à 0,5. Le gain par rapport à l'ancien frigo est de 620 kWh par an, ce qui représente une diminution de notre consommation d'électricité de **24%**.

Preuve que les économies sont réalisables au quotidien, pour les frigos par exemple, en prenant garde à l'isolation et au placement judicieux – trop souvent, dans les cuisines modernes, les frigos sont installés juste à côté d'un four de cuisine mal isolé. Quant au petit compteur, si la CVE ne se presse pas pour le vendre à ses clients, on devrait bientôt en trouver des modèles dans le commerce, à l'instar de ce qui se fait déjà en Allemagne.

Ne m'oubliez pas !

■ (réd) Amusante la manière dont certains conseillers d'Etat, candidats aux Chambres fédérales, confondent les fonctions et composent des ordres du jour cantonaux destinés à faire valoir leur stature nationale.

M. Junod, conseiller d'Etat vaudois, a sorti deux plaquettes. L'une sur "les mesures de soutien à l'économie privée", rappel, réchauffé, des mesures vaudoises, modestes par rapport à ce qui pourrait se faire et se fait ailleurs. L'autre sur le "déperissement des forêts", intéressante, à point nommé pour la touche verte et la photo en chemise blanche sous les sapins.

En revanche, la réponse à une interpellation sur les mises à l'enquête dans les forêts, qui figurait à l'ordre du jour d'une séance de septembre, a été bloquée in extremis. Ne convenait pas au menu préélectoral.

BERNE

L'armée électorale

■ (c/fp) Le Parti radical de la ville de Berne organise, avant les élections fédérales, quatre apéritifs où sont débattus des sujets économiques. Ils ont lieu dans un grand restaurant, dans une entreprise industrielle, dans une brasserie et... dans une fabrique d'armes du DMF (Staufferstrasse 65 à Berne). La rencontre dans l'établissement militaire aura lieu le 7 octobre à 17h15. Les directeurs Hübner et Geiser présenteront des exposés. Une visite de la fabrique suivra, puis M. Renatus Gallati, député au Grand Conseil et candidat au Conseil national, discours sur "Economie étatique et économie privée – Possibilités de privatisation". Un apéritif sera servi.

Deux questions: Un établissement fédéral est-il un cadre bien choisi pour une réunion électorale? Que dirait-on si l'intendant d'une place d'armes mettait une salle à disposition d'un groupe antimilitariste?